

Lencouacq

Bulletin Municipal 2015 - N° 26



Lors de la Journée du Livre, nos enfants ont admiré l'exposition des mini-planètes, mise à notre disposition par le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.

Sommaire

Le Personnel Communal	3
CCLA	4
Prévention démarchage	4
Tarifs et locations	5
Budget 2015	6
SIVU de la Gouaneyre	7
L'Eglise de Lencouacq	8
Le Cercle des Travailleurs	9
Forêt Communale	10
La Journée du Livre	11-12

Les Associations

Le Comité des fêtes	13
L'USL & LENCARUE	14
Le DART & La DFCI	15
ACCA	16
LOUS DE SAINT LOUP	17
Les Pompiers	18
Infos Locales	19
Etat-Civil	19

Bulletin d'Informations Communales

Directeur de la publication :
Gérard PORTET

Rédaction :

Gérard PORTET
Yves LABAT
Francine BELALA
Patrick ARROYO
Thierry BOUGUE
Michelle SPERANDIO
Olga MESPLES

Conception/Impression :

Mairie de Lencouacq
Tirage : 250 exemplaires
Dépôt légal 23/12/ 2015

Lencouacquaises, Lencouacquais,

Il est dans la vie de tout citoyen, des années calmes et monotones à l'inverse de celle-ci qui vous aura invité par deux fois à rejoindre les urnes.

Au mois de mars tout d'abord pour les élections cantonales et ensuite en décembre pour les régionales.

La similitude entre ces deux élections est la création de territoires de plus en plus grands avec des retombées pas forcément à la hauteur de mes espérances.

Mais depuis quelques années la mode est à l'expansion et la crainte de voir disparaître nos petites communes au profit de plus importantes commence à être palpable.

Pour l'heure nous survivons avec des moyens amoindris par la perte de notre forêt communale associée aux restrictions des dotations d'Etat qui vont encore diminuer les années prochaines.

Des pistes d'économies sont déjà en place avec l'utilisation d'un forage pour l'arrosage du stade en lieu et place de l'adduction d'eau, le remplacement de lampes d'éclairage public par un procédé plus économique et la réduction du temps d'éclairage.

Malgré tous ces aléas nous avons investi dans le restaurant équipé, par la gérante, d'une cuisine digne ce de nom permettant une évolution commerciale et accueillante pour une nouvelle clientèle.

Pour enfin conclure, je vous invite à tous nous retrouver à l'occasion des vœux de la municipalité, le :

Samedi 9 janvier à la salle des fêtes.

Belle et douce année à vous tous.

Le Maire

Gérard PORTET

Le Personnel Communal

Cette année quelques changements ont eu lieu au sein de la Mairie. Suite à la mutation de Sylvie DURAC, nous avons embauché une nouvelle secrétaire à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le personnel est donc composé de :

- Marie VELAY, Stagiaire de la Fonction Publique, adjoint administratif principal territorial de 2^{ème} classe.
- Jean-Michel EDALITI, adjoint technique principal Territorial de 2^{ème} classe
- Jackie DESCAC, adjoint technique Territorial de 2^{ème} classe
- Martine DURIEUX, adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe

Ce changement a modifié les horaires de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h à 12h et 13h à 16h30

Mercredi : 9h à 13h

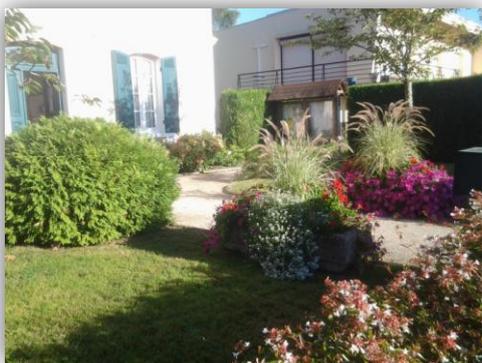
» Jean-Michel EDALITI

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h30

Mercredi : 8h à 12 h.

» Martine DURIEUX

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h à 12h.



Communauté De Communes des Landes d'Armagnac

Délégué à la Communauté : M. PORTET Gérard

Dans un souci d'économie, la Communauté des Communes des Landes d'Armagnac a mis en place un schéma de mutualisation et un groupement de commandes.

A ce propos un questionnaire adressé aux communes laisse apparaître le constat suivant :

Les services et les tâches que les communes souhaiteraient mutualiser :

- Les assurances
- Les moyens généraux
- L'instruction des droits des sols
- Les marchés publics
- L'entretien des bâtiments
- La communication

Les avantages de la mutualisation :

- Économies budgétaires
- Renforcement de l'offre de services
- Meilleure formation des agents
- Meilleur service rendu

Les inconvénients de la mutualisation :

- Difficultés managériales
- Évaluation difficile des économies
- Déresponsabilisation des communes

A ce jour un premier marché est réalisé après ouverture et analyse des plis, dans le domaine des « extincteurs et équipements de sécurité ».

Affaire à suivre !!!

Prévention pour le démarchage commercial

Chers Lencouacquais et Lencouacquaises, la Mairie aimerait vous avertir de rester très vigilants concernant le démarchage commercial, qu'il soit téléphonique ou que certaines personnes se présentent à vous directement.

De plus en plus d'arnaques sont présentes dans ces démarches. Il existe sur le site internet du gouvernement plusieurs informations pour se protéger de ces appels.

www.gouvernement.fr

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour de plus amples informations.

Pour tout problème sur les différents réseaux : ORANGE, SYDEC, SINEL, s'il vous plait adressez-vous à la Mairie, qui fera le nécessaire.

Tarifs des travaux en régie. Location salle des fêtes

Régie Matériel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, FIXE les tarifs suivants applicables à compter du 1^{er} janvier 2015 :

Tracteur + chauffeur	40 €/h
Tracteur + girobroyeur + chauffeur	60 €/h
Tracteur + Remorque + chauffeur	40 €/h
Tondeuse - débroussailleuse+ employé	30 €/h
Immobilisation remorque	22 €/journée
Débroussailleur + chauffeur	60 €/h
Tracteur + Fendeuse + employé	45 €/h

Le Conseil Municipal, de part le coût des pièces détachées, décide que le tracteur-tondeuse n'est pas mis en location. De ce fait l'utilisation chez les particuliers devient interdite.

Régie location salle des fêtes, tables, chaises, et vaisselle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, FIXE les tarifs suivants applicables à compter du 1^{er} janvier 2015 :

Un chèque de caution de 200 € sera remis par le locataire au moment de la réservation.

A - SALLE DES FETES : Ces tarifs sont à la journée.
Période d'hiver : du 01 novembre au 15 avril.

	ETE	HIVER	OBSERVATIONS
Associations locales et associations caritatives à but humanitaire.	Mise à disposition gratuite de la salle.		
Associations extérieures : (manifestations avec repas) Réunion	150 € 50 €	180 € 80 €	Location sans vaisselle
Particuliers de la commune	50 €	80 €	Location sans vaisselle
Particuliers extérieurs	250 €	300 €	Location sans vaisselle
Salle Dulon	20 € 30 €	20 € 30 €	Utilisation de la cantine seule Location de la vaisselle

B - LOCATION DES TABLES, CHAISES ET VAISSELLE

Un chèque de caution de 100 € sera demandé au locataire si la location n'est pas associée à la réservation de la salle des fêtes. Table : 1,00 € l'unité. Chaise : 0,30 € l'unité.

Vaisselle : 30 € quelque soit la quantité louée.

En cas de perte, de détérioration ou de casse des dits matériels, il sera facturé :

- Table 30 € - Chaise 15 €
- Assiettes (plate, creuse ou dessert) : 3 € - Verre : 2 €
- Tasse et sous tasse : 2 €
- Couverts (couteau, cuillère, fourchette, petite cuillère) : 1 € par pièce. - Carafe : 3 €

Budget 2015

FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2015
011 - Charges à caractère général	96 400,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	94 592,00
65 - Autres charges de gestion courante	109 143,00
66 - Charges financières	4 307,00
67 - Charges exceptionnelles	4 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	53 517,17
65 - Autre charges de gestion courante	4 938,00
Total dépenses de fonctionnement	366 897,17

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2015
70 - Produits des services, domaine et vente	10 246,00
73 - Impôts et taxes	76 904,00
74 - Dotations, subventions et participations	121 409,00
75 - Autres produits de gestion courante	17 209,00
76 - Produits financiers	10,00
77 - Produits exceptionnels	0,00
013 - Atténuations de charges	13 500,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	127 619,17
Total recettes de fonctionnement	366 897,17

INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2015
001 - Déficit d'investissement reporté	11 483,98
16 - Emprunts et dettes assimilés	15 707,00
21 - Immobilisations corporelles	51 890,02
Total dépenses d'ordre	9 669,00
Total dépenses hors opérations	88 750,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2015
10 Dotations, fonds divers et réserve	17 483,98
13 - Subventions d'investissements reçues	14 625,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	42 034,02
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 938,00
Total recettes hors opérations	88 750,00

Les baisses importantes des subventions de l'état, qui représentent une part très importante de nos ressources, nous ont conduit à appliquer une extrême rigueur dans nos dépenses. Cette rigueur possède ces limites car nous sommes contraints par des charges de personnel et des participations obligatoires (SIVU, SYDEC, SINEL, SDIS, ADAFL, IGECOM etc..) qui représentent une part très importante de nos dépenses de fonctionnement.

Nous avons réalisé des investissements nous permettant de réduire nos dépenses de fonctionnement (forage du stade, changement des radiateurs vétustes).

N'ayant plus de coupes de bois avant de nombreuses années, nous investirons également dans des opérations nous permettant d'augmenter nos recettes (photovoltaïque lors de réfection des toitures par exemple).

L'opération la plus importante de cette année est la création de la salle de restaurant au Cercle des travailleurs.

Cette opération n'impacte pas le budget de la commune car elle est financée par des subventions (37%), la trésorerie du Cercle (17%) et un emprunt (46%) dont le remboursement sera largement assuré par le loyer du restaurant qui a, de fait, été réévalué.

Nous avons privilégié tout d'abord les investissements qui permettent de réaliser des économies :

- Le forage du stade dont le coût est amorti en moins de deux ans.
- Les vieux « grilles pains » des salles municipales ont été remplacés par des radiateurs modernes et beaucoup plus économiques. Dès cette année nous avons reçu un trop perçu sur les factures EDF remboursant une partie des radiateurs.

Ensuite quelques travaux de réparations et rénovations ont été nécessaires pour maintenir les équipements communaux :

- Réfection de la toiture du Bûcher.
- Remplacement du chauffe-eau du stade.
- Remplacement d'une tondeuse et d'un vidéo projecteur.

Par ailleurs la commune a dû investir dans la forêt communale : 40 hectares ont été replantés (suite de la tempête Klaus) et divers travaux d'entretien gérés par l'ONF ont également été réalisés. Enfin, la commune a adhéré au plan départemental d'installation de défibrillateurs. Deux appareils ont été acquis et seront prochainement mis en place (un dans la salle des fêtes et l'autre accessible à toute heure en extérieur).

Enfin nous avons également investi dans l'achat de jeux pour enfants pour la place du Foirail. Ils seront installés au printemps.

Le SIVU de la Gouaneyre

Le regroupement de la Gouaneyre en septembre 2015
(RPI de la Gouaneyre) :

- Président du SIVU : Gérard Fabre (Maire d'Arue)
- Secrétaire du SIVU : Corinne Labarbe

- Ecole d'Arue : Dominique Pene
Maternelle (TPS/PS/MS/GS)
- Ecole de Cachen : Françoise Mandrou
(CP/CE1/CE2)
- Ecole de Lencouacq : Céline Nicolas
(CM1/CM2)
- ATSEM à l'école d'Arue : Nathalie Larché
- Cuisinières : Sophie Fuentes (Arue)
Florence Irazoqui (Cachen)
Marie-Thérèse Branco (Lencouacq)
- Accueil périscolaire : Sophie Fuentes (Arue)
Jackie Descac (Lencouacq)
- Bibliothèque : Ginette Labarbe
- Chauffeur du car : Nicole Lacoste

Année scolaire 2014/2015 :

Les élèves de l'école de Lencouacq ont participé à diverses manifestations et activités :

- Cross à Sarbazan : quelques bons résultats et des médailles ! Un grand bravo à tous.
- Athlétisme à Mont de Marsan
- Sécurité routière à Pouydesseaux
- Spectacle théâtral à Mont de Marsan
- Musée de la mer et cité de l'Océan à Biarritz
- « Du Cinéma Plein Mon Cartable »

Rentrée 2015 :

Madame Céline Nicolas, à l'école de Lencouacq, succède à Monsieur Vincent Saint Martin parti à la retraite.

Madame Marie-Thérèse Branco, après avoir confectionné les repas de la cantine de l'école de Lencouacq pendant 16 ans, fera valoir ses droits à la retraite en décembre 2015.

Madame Françoise Mandrou, qui aura enseigné 4 ans à l'école de Lencouacq et 23 ans à l'école de Cachen, partira à la retraite en juillet 2016.

Manifestations prévues sur le regroupement au profit de nos coopératives scolaires :

Dimanche 3 avril 2016 : Loto à Cachen.

Vendredi 24 juin 2016 : Kermesse à Cachen.
Nous vous y attendons nombreux !



TPS PS MS GS ARUE



CP CE1 CE2 CACHEN



CM1 CM2 LENCOUACQ

Du nouveau pour l'église de LENCOUACQ



PREFET DE LA RÉGION AQUITAINE

DIRECTION
RÉGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES
Conservation Régionale
des Monuments Historiques

Portant inscription au titre des monuments historiques de l'église Saint-Jean l'Évangéliste à LENCOUACQ (Landes)

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE,
PRÉFET DE LA GIRONDE

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

La commission régionale du patrimoine et des sites entendue en sa séance du 11 décembre 2014,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

CONSIDERANT que l'église Saint-Jean l'Évangéliste de LENCOUACQ (Landes), présente au point de vue de l'art et de l'histoire un intérêt suffisant pour en rendre désirable la conservation en raison de la qualité de son architecture et de ses décors intérieurs, la commission se prononce à l'unanimité pour l'inscription en totalité de l'église de LENCOUACQ (Landes), avec son baldaquin et son décor peint et à l'exclusion de l'enclos attenant.

arrête :

Article 1^{er} : Est inscrite au titre des monuments historiques en totalité l'église Saint-Jean l'Évangéliste de LENCOUACQ (Landes), avec son baldaquin et son décor peint, située sur la parcelle n°100 d'une contenance de 1273 m² figurant au cadastre section AB et appartenant à la commune de LENCOUACQ (Landes), numéro SIREN 214 001 497, depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1956.

Article 2 : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, sera publié au bureau des services de la publicité foncière de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture du département des Landes.

Article 3 : Il sera notifié au Préfet du département et au maire concerné, au propriétaire intéressé, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Bordeaux, le

11 MAI 2015

Le Préfet de Région

Pierre DARTOUT



Suite à cette annonce, un rendez-vous va être pris avec l'architecte des bâtiments de France afin de faire un diagnostic sur l'état de l'église et voir ce qui peut être réalisé en urgence dans la mesure de nos moyens et avec l'aide de subventions.

Le « CERCLE des TRAVAILLEURS » de LENCOUACQ

Le cercle de Lencouacq fondé en 1938 est devenu propriété de la Mairie en 1996.

Depuis cette date, vis-à-vis de la perception, il a son propre budget, séparé de celui de la Mairie.

Le gérant de l'établissement paye un loyer mensuel correspondant aux appartements et au Bar avec sa licence.

Depuis 1992 la gérance de cet établissement est attribuée à Mme Fabienne DULIN.

En 2003, suite au départ à la retraite de Mme Jacky SAINT-MARC, le problème de la reprise de l'épicerie s'est posé à la municipalité. Mme DULIN ayant accepté de la prendre en compte, le Conseil Municipal a décidé d'emménager une partie du Cercle afin d'y installer l'épicerie.

A partir de cette date, la gérante du Cercle paye tous les mois 2 loyers :

- Le loyer correspondant aux appartements ainsi qu'au Bar avec sa licence, 460,85 €.
- Le loyer correspondant aux murs de l'épicerie, 207,96 €, le fond de commerce lui appartenant.

Nous pensons que cette épicerie fonctionne parfaitement pour 2 raisons :

- Fabienne et Pierrot DULIN se sont totalement investis dans ce commerce.
- La population de Lencouacq et des alentours a parfaitement joué le jeu en faisant vivre tous les jours cette épicerie.

Il y a quelques mois, Mme DULIN a contacté la Municipalité pour exprimer son désir de créer un restaurant sur Lencouacq. Le Conseil Municipal, étant partie prenante pour tout ce qui peut faire vivre et animer le village (*par exemple, la Journée du Livre*) n'a pas été contre cette idée à une seule condition, c'est que l'épicerie ne devait en aucun cas disparaître.

Il y avait 2 possibilités :

1/ Laisser le Cercle tel quel et faire le restaurant dans l'ancienne maison d'Antoinette DULUC que Mme et M. DULIN venaient d'acquérir et qui se trouve en face.

2/ Déménager l'épicerie dans cette maison après des travaux à leur charge et faire le restaurant dans le Cercle à la place de l'épicerie.

Après étude de faisabilité il s'est avéré que la deuxième solution était la plus appropriée. La conséquence pour la Municipalité c'est que le Cercle étant sa propriété, les travaux d'aménagements pour ce nouveau commerce seraient à sa charge. Le Conseil Municipal a donné son accord car cela permettait à la commune de mettre une grande partie de l'établissement aux nouvelles normes dues à **« l'accessibilité des établissements recevant du public »**.

« La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit que tous les établissements ouverts au public (magasin, bureau, hôtel, restaurant, etc.) doivent être accessibles aux personnes handicapées. Les établissements non conformes aux règles d'accessibilité au 1er janvier 2015 sont tenus de s'inscrire à un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui permet d'engager les travaux nécessaires dans un délai limité ».

Donc, à partir de l'année 2016, après une nouvelle répartition et une légère augmentation, les loyers seront les suivants :

- Le loyer correspondant aux appartements ainsi qu'au Bar avec sa licence, 292,56 €.
- Le loyer correspondant aux salles de restaurant et de cuisine, 415,21 €, le fond de commerce lui appartenant.

Il a fallu donc financer ces travaux dont le montant s'élève à 75.000 € (HT).

Cela a pu être réalisé de la façon suivante :

1/ Subventions : DETR : 18750 € - FEC : 8486 € - CCLA : 4622 € : total 31858 €

2/ Un prêt de 35 000 € a été contracté au Crédit Agricole d'Aquitaine au taux de 1,69 % durant 10 ans et sera remboursé avec le loyer du restaurant. (3833,50 € par an sur 4982,52 € de loyer du restaurant seul)

La trésorerie positive du cercle à savoir 26 000 €, après avoir complété les frais (8242€) pourra ainsi être reversée sur le budget communal pour financer les investissements de la commune.

Les travaux effectués sous le contrôle du Lencouacquais M. Jacques LACHAUD, que nous remercions pour son aide, sont sur le point de se terminer.

Comme lors de la création de l'épicerie nous tenons à souligner que la Mairie ne s'investit dans le Cercle que dans les travaux à sa charge, c'est-à-dire la maçonnerie, l'électricité, la peinture, le carrelage, l'isolation ainsi que l'accessibilité. Tout le matériel de restaurant (la cuisine, les ustensiles de cuisine, les tables et les chaises) est à la charge de Mme DULIN.

Nous tenons ainsi à signaler que le Budget de la commune n'est en aucune façon affecté par ces travaux et ce montage a été réalisé en tenant compte de l'avis du percepteur.
Nous souhaitons « bon vent » au nouveau restaurant...

La Forêt Communale

L'ACTION REGROUPEMENT DE LA PETITE PROPRIÉTÉ DANS LES LANDES

QU'EST CE QUE LE REGROUPEMENT 40 ?

Le Conseil Départemental de Landes a lancé en février 2012, avec l'État et les partenaires de la filière bois, une opération permettant aux propriétaires dont les parcelles de moins de 4 ha ont été sinistrées par la tempête, d'obtenir les aides au nettoyage et à la reconstitution. Celles-ci couvrent la totalité du coût des travaux.

Les parcelles des propriétaires sont regroupées dans des dossiers collectifs permettant d'accéder aux subventions **de manière prioritaire**.

En fonction du choix des sylviculteurs et au vu des caractéristiques des parcelles et des travaux à réaliser (diagnostiqué gratuitement et de manière indépendante par le CRPF), plusieurs formules de regroupement sont proposées.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'OPÉRATION ?

- Les propriétaires landais de parcelles sinistrées par la tempête Klaus sur des surfaces de 1 à 10 ha.
- Les propriétaires landais de parcelles sinistrées sur des surfaces inférieures à 1 ha à condition de pouvoir se rapprocher de voisins. Le CRPF accompagne les propriétaires dans cette démarche.

QUELLE EST LA DEMARCHE A SUIVRE ?

Contactez le C.R.P.F qui, suite à un diagnostic des parcelles touchées, vous redirigera vers la formule de regroupement la plus appropriée.



Secteur Est
Aurélien FEVRIER
Tél : 06.33.54.88.10
Mail : a.fevrier@crpfaquitaine.fr

Secteur Ouest
Héloïse FOURNIER
Tél : 06.78.71.78.24
Mail : h.fournier@crpfaquitaine.fr

LES FINANCEURS :



Journée du Livre 2015

La 3ème édition de la journée du livre et de la poésie qui s'est déroulée le 14 juin 2015, a rencontré un vif succès.

Comme les années précédentes, nous avons associé à la présentation d'ouvrages par leurs auteurs, un concours de poésie ouvert aux adultes et aux enfants, dont le thème était :

« Notre village, notre région et les oiseaux de passage ».

Les écoles de Bourriot, Cachen, Gabarret (école primaire et collège), et Lencouacq, ont participé à ce concours. Les enfants, avec le soutien actif de leurs enseignants, ont produit de jolies poésies qui, comme les années précédentes, ont été imprimées dans un recueil édité par les « Editions Claire Lorrain ».



Nous ne doutons pas que leurs parents, venus en nombre pour assister à la remise des prix, ont été fiers et sans doute parfois surpris par les talents cachés de leurs jeunes poètes !

Le thème de cette année a aussi beaucoup inspiré les adultes puisque nous avons reçu une quarantaine de poésies qui rivalisaient d'originalité, d'humour parfois, de sensibilité aux richesses et particularités de notre patrimoine, et enfin d'une grande qualité dans la forme poétique.

Bien difficile parfois de faire un choix !

Les cinq premiers poèmes « adultes » ont été édités dans le même recueil que ceux des enfants.

UN GRAND BRAVO A TOUS !

Les exposants, qu'il s'agisse des écrivains ou des artistes qui accompagnent cette manifestation (peintres, céramistes, artisans d'art....) étaient encore plus nombreux que les années précédentes et ont été tellement satisfaits par le déroulement de cette journée qu'ils ont déjà pris leurs réservations pour l'année prochaine !



Enfin, nous devons adresser nos remerciements au Parc Régional des Landes de Gascogne pour son soutien et sa participation active à cette manifestation à travers le prêt d'une magnifique exposition photographique (Les mini-planètes) et le don de nombreux et très beaux ouvrages de Félix Arnaud qui ont fait la joie de nos lauréats !



La prochaine journée du livre est prévue le 19 Juin 2016.
Le thème retenu pour le concours de poésie est : « La Nature ».

Nous rappelons que, pour participer à ce concours ouvert à tous, il vous suffit de faire parvenir vos textes avant le 31 mars 2016 par courriel aux adresses suivantes :

Mairie.lencouacq@wanadoo.fr ou bien clairelorrain@ymail.com

Pour retirer le règlement vous pourrez vous adresser à la mairie de Lencouacq.

A vos feuilles blanches et vos stylos ! Nous comptons sur votre inspiration...



Les Associations

Le Comité des Fêtes

Francis IRAZOQUI et Thierry BOUGUE

L'année écoulée a été riche en émotions pour le comité des fêtes car toutes les manifestations que nous vous avons proposées se sont très bien déroulées.

Les inscriptions au réveillon du nouvel an affichaient « COMPLET » pour notre plus grand plaisir.

Nous avons intégré au programme des fêtes des manifestations nouvelles pour le village telles que :

✓ L'animation de l'ouverture des fêtes par le musicien Michel ARUN. M. Le Maire s'est révélé être un cochet dissipé ce soir là !

✓ Le loto en partenariat avec l'ACCA. Nous avons créé une commission « Loto » au sein du comité afin de pouvoir tout préparer efficacement avec les bénévoles de la chasse. Nous les remercions sincèrement pour leur franche implication, car sans eux le chapiteau n'aurait jamais été monté dans les temps par exemple. Nous souhaitons réitérer l'expérience en 2016, même endroit mais le vendredi soir.

✓ La venue de l'Association des chants polyphoniques traditionnels de Gascogne, plus connue sous le nom de « LO VENT DE L'ESTEY ». Ce groupe a donné un concert gratuit en l'église, moment magique pour tous, chanteurs et spectateurs. S'en est suivie une soirée mémorable où chants traditionnels se sont enchaînés jusqu'à pas d'heure. Nous les reverrons en 2016.

Nous n'allons pas retracer toutes les animations des fêtes mais le bilan que nous en faisons est que vous vous êtes déplacés en masse et nous vous en remercions.

La journée communale et le 14 juillet sont aussi très appréciés.

Afin de vous donner une idée de l'engagement financier que peut représenter l'organisation des fêtes, et au-delà aussi de l'engagement humain, nous vous présentons ci-dessous les dépenses et les recettes pour 2015.

DEPENSES	RECETTES
TOUS POSTES CONFONDUS : 11 342.35 €	COLLECTE : 2 860.00 € SUBVENTION : 1 900.00 € DIFFERENTES MANIFESTATIONS : 6 768.82 €
	TOTAL RECETTES : 11 528.82€
RESULTAT POSITIF	186.47 €

Il en ressort que sans votre générosité au moment de la collecte et sans la subvention communale, nous ne serions pas en mesure d'organiser des fêtes aussi variées.

Le mot de la fin sera donc

ON COMPTE SUR VOUS !!!

Toute personne souhaitant intégrer le comité des fêtes sera la bienvenue.

Union Sportive de Lencouacq

Patrice SAINT-MARC

Quand tout le monde tire dans le même sens...

Pour cette nouvelle saison, l'équipe, dirigée maintenant en binôme par Patrice St Marc et Jérôme Loys et également complétée par Franck Michelena comme entraîneur gardien, cherche à jouer les premiers rôles dans une poule très homogène et relevée. Plusieurs recrues intéressantes venues renforcer l'effectif durant l'intersaison doivent permettre de tirer ce groupe solidaire et qui vit bien ensemble vers le haut !



La force de notre petite structure reste l'état d'esprit et le bien vivre ensemble : joueurs de tout âge et de tout horizon se respectant les uns les autres. Cela reste bien l'essentiel à une dynamique de groupe !

On remerciera encore nos dirigeants bénévoles et dévoués aimant ce club et qui permettent par exemple tous les vendredis après l'entraînement, des échanges autour de bons repas concoctés par nos « cuistos ».

Une dernière pensée ira vers tous ceux qui oeuvrent pour que vive l'USL : nos supporters, nos membres bienfaiteurs et nos bénévoles de l'ombre qui sont toujours là lors des divers événements que nous organisons !

Prochaines manifestations prévues : repas couscous le samedi 30 janvier 2016 et la traditionnelle sauce de cochon le samedi 05 mars 2016.

Allez les verts !

LENCARUE

Florence IRAZOQUI

Nous avons passé une saison 2014-2015 avec un peu moins d'adhérentes que l'année précédente : 39 au lieu de 42 et l'année en cours n'est guère mieux !

Toutes les personnes qui veulent bouger selon leur disponibilité peuvent venir nous retrouver, soit le mercredi soir de 18h30 à 19h30 dans la salle des fêtes de Lencouacq avec Nathalie LARCHÉ en cours adulte, soit le mercredi matin de 10h30 à 11h30 avec notre nouvelle animatrice sénior, Stéphanie ZWIQC qui a remplacé Jacqueline GOURGUES.

Les premiers échos de ces nouveaux cours sont positifs, tant mieux, et merci au CODEP d'avoir trouvé cette animatrice, car ce n'était pas chose facile. Les animateurs GV sont des denrées rares ! Ces frais de déplacements s'élèveront entre 1800 € et 2000 € pour l'année. (72 km par semaine à 0.568€) durant trois semaines. D'après notre budget prévisionnel nous allons amputer notre réserve d'environ 2000 €.

Ce changement a bien sûr un coût car Mme ZWICK vient de Cazères et elle demande le paiement des frais de déplacements.

Nous avons malgré tout laissé pour cette année la cotisation à 48€/personne.

Merci encore à Jacqueline pour ces années de bénévolat et bonne retraite, mais je sais qu'elle vient quand même au cours.

Merci aussi à toutes les adhérentes et à Nathalie qui, elle, est toujours bénévole et bien sûr au bureau qui m'entoure.

J'en profite pour remercier les Mairies qui nous donnent une subvention chaque année.

Le DART Lencouacquais

Franck MICHELENA

Peu de Lencouacquais le savent mais le village possède également une association de fléchettes électroniques, le Dart Lencouacquais.

Celle-ci est composée de neuf membres qui se répartissent entre les équipes de doublettes (quatre au total) et une ou deux équipes de quatre joueurs.

Ces équipes sont engagées dans un championnat d'opérateur départemental et essayent de se classer au mieux tout au long d'une saison qui dure de Septembre à Juin.

Au terme de ces saisons départementales, nos équipes arrivent régulièrement à se qualifier pour le championnat de France qui se déroule à La Rochelle au mois de Juin de chaque année.

Afin de pouvoir y participer, l'association organise annuellement un tournoi conjointement avec l'association de nos voisins cachonais. Ce tournoi est ouvert à tous et toutes, licenciés ou non, et peut vous permettre de découvrir un peu plus notre passion et sa convivialité.

Nous vous invitons à venir le découvrir, la date sera fixée ultérieurement.

Nous tenons à remercier la commune pour sa dotation annuelle qui nous permet de financer une partie de la participation au tournoi national, ainsi que notre fidèle sponsor principal Fabienne DULIN du « Cercle des Travailleurs ».



L'ASA de DFCI

Maurice SPERANDIO



En 2015, grâce à l'aide de l'Etat et de l'Europe avec une subvention de 100%, l'ASA de DFCI a pu poursuivre son programme de réparation des pistes par celle de Pouybaquedis qui était fortement dégradée. En 2016, nous espérons pouvoir rénover la piste de Lestrat jusqu' au Braou. L'ASA attire l'attention des usagers de ces pistes sur la nécessité de ne pas rouler vite (normalement 30 km/h) surtout après des pluies.

Pour les créations il nous reste à réaliser la suite de la piste Cofin qui est également prévue pour 2016. A l'issue de ces travaux il n'y aura plus sur la commune de parcelles boisées à moins d'un km d'une piste ou d'une route.

Concernant les incendies, il y a eu en 2015 deux incendies. Le premier en avril a détruit 6 ha de pins entre le Chalet et Maisonnave suite à l'imprudence d'un riverain. Le deuxième en juillet a brûlé un petit hectare au niveau de Barrère. Je vous rappelle enfin qu'en Gironde il y a eu cet été un incendie de 450 ha. Il convient donc de rester vigilant et prudent en forêt.

Les brèves de l'A.C.C.A.

Denis LABAT

Histoires de palombières ou comment les sangliers s'attaquent aux chasseurs et en particulier au bureau de l'ACCA.

En attendant les palombes des messages circulent à travers la lande.

13 octobre :

« Daniel » C'est la guerre au camp du Poteau, mitrailleuses, avions.

« Denis » Nous ce sont les glands qui nous attaquent, il en tombe beaucoup.

14 octobre :

La palombière du Président et donc du trésorier a reçu la visite des sangliers, le couloir des piocs (palombes) coupé en deux sol fouissé (bournillé dans notre jargon) et délesté de son maïs.

15 octobre :

C'est le tour de la palombière du Vice-président Momo de subir l'assaut du Sus scrofa (nom officiel du sanglier).

16 octobre :

Les deux palombières sont assaillies chez Momo tous les sols, il a mis la demi journée pour tout arranger. La sentence du Président est tombée, demain après midi, battue exceptionnelle.

17 octobre :

Momo n'en dort plus et est inquiet chaque fois qu'il arrive à sa cabane, vivement cet après midi. Les sangliers avaient trouvé refuge entre les deux palombières, une belle laie a payé de sa vie son forfait et un autre poursuivi par la meute a pu s'échapper et a été aperçu très fatigué sur la route de Le SEN. Le lendemain tout rentre dans l'ordre, mais le secrétaire se demande quand son tour va arriver ? Le secteur a été vidé, les sangliers sains et saufs vont déménager.

20 octobre :

« Denis » et son ami basque « Jésus » arrivent dans l'obscurité à la palombière, on commence à décharger la voiture et soudain un « clac clac » nous annonce qu'il y a des palombes, on décide de ne pas monter les appeaux et à pas feutrés nous nous déplaçons dans les couloirs en essayant d'apercevoir ces demoiselles tant convoitées. Celles-ci ne sont pas vraiment tranquilles. Après quelques « cououcouc » chuchotés et des déplacements discrets, elles se dirigent vers le sol près du ruisseau, nous nous y rendons. Le ciel s'éclairci, nous les apercevons toutes noires, elles sont au dessus du sol et tendent le cou vers celui-ci. Ont-elles faim ? Voient-elles les grains de maïs ? Nos regards se portent vers le sol et stupeur, en bout de celui-ci, dans le chemin qui monte du ruisseau une masse sombre apparaît. On a du mal à distinguer la bête immobile, il faudrait quelle avance encore un peu. Les palombes bougent, l'animal se décide à faire prudemment quelques pas, il lève la tête, c'est un chevreuil museau en l'air oreilles orientées vers nous, nous sent il ? Non, il avance encore et baisse la tête, commence à manger du maïs et à ce moment précis dans un claquement



assourdissant les palombes s'envolent, le chevreuil fait demi tour et s'en retourne par où il est venu. Vite on monte les appeaux on repensera à tout ça plus tard.

(Ce sont des moments d'une rare intensité que nous pouvons vivre dans nos palombières et il y en a de très nombreux à raconter, c'est aussi pour cela que nous aimons tant nos cabanes dans la forêt. Nous ne sommes pas que des chasseurs, mais des contemplateurs et admirateurs de la nature).

1^{er} novembre :

Les sangliers ont piétiné le sol du secrétaire et mangés quelques grains. Auparavant ils avaient visités les sols de leurs plus terribles traqueurs Eric et Serge et certainement de quelques autres.

Que les sangliers se méfient leurs ennemis sortent de leurs tanières.

Lous de St Loup

Jean-Paul CASSIAU

Me voici devant ma feuille blanche pour relater l'année écoulée de notre association.

Année bien commencée, le 7 Janvier par l'Assemblée générale, suivi par la traditionnelle « Galette des rois ». Après-midi d'échanges, de partages et de joies.

Malheureusement mi-janvier, notre pays a été meurtri, secoué dans ses fondements et libertés par des attentats meurtriers à Paris.

Notre groupe compte 90 adhérents, chiffre constant. Les effectifs se sont rajeunis avec l'arrivée de jeunes retraités, qui n'ont pas hésité à rejoindre des « Anciens », comme certains le pensent. Notre mouvement est ouvert à tous quelque soit l'âge, ce pour mieux vivre ensemble entre toutes les générations.

Au mois de Juin, le Voyage au Béarn, au pays du Roi Henri IV.



Départ 8h00, d'entrée l'ambiance est bonne. Les 49 participants sont prêts pour cette journée, seul le temps pluvieux vient un peu la contrarier. A la sortie de l'autoroute, nous retrouvons notre guide qui nous accompagnera toute la journée. Le château, première étape de notre visite, situé sur la partie haute de la ville, ce qui en fait



un lieu privilégié pour observer la chaîne des Pyrénées qui commence à sortir de la brume. Enfin nous voici à l'intérieur du château, où nous avons pu admirer et apprécier une collection unique de tapisseries, boiseries et la carapace de tortue, berceau du « Nousté Henric ».



A la sortie, malgré la pluie, nous avons remonté de petites ruelles pavées dans le Pau historique, direction le restaurant. Déjeuner avec le repas typique voulu par Henri IV, la poule au pot.

L'après-midi le soleil est de retour, nous prenons la direction des Coteaux du Jurançon, où nous avons pu apprécier la beauté des vallons et des vignes. Le viticulteur qui nous accueille, fait un exposé très documenté sur l'élaboration du bon nectar « Le Jurançon ».

Avec modération, nous dégustons 3 millésimes de blanc.

C'est déjà l'heure du retour, avec regrets nous quittons les chais, retour vers Lencouacq. Les participants faisant part de leur satisfaction. Ils rêvent déjà à la sortie 2016 !

Le 5 Septembre, repas de la « Saint Loup ». Une fois de plus les convives ont plaisir de se retrouver autour d'un bon repas, dans une bonne ambiance de fête.



Comme il est de tradition, le 25 à l'approche des fêtes de fin d'année, un petit présent va être remis à tous nos adhérents. Il est simple mais très attendu.

En cette fin d'année, nous aurons une pensée particulière pour ceux d'entre nous qui ont perdu un proche, sans oublier ceux qui ne peuvent participer à nos animations, car ils luttent contre la maladie et auxquels nous exprimons tous nos souhaits de meilleure santé.

A toutes et à tous ainsi qu'à vos familles, nos meilleurs vœux pour 2016, que cette nouvelle année soit saine.

PS : Si vous souhaitez adhérer à notre association, veuillez me contacter, s'il vous plait. Merci.

Les Pompiers de Lencouacq

Stéphane CLOS

En 2015, malgré une pluviométrie plutôt faible et une douceur des températures qui restera dans les annales, le département des Landes aura été relativement épargné par les incendies de forêts.

La vision départementale de cette situation clémente ne doit pas faire oublier que la qualité de cette dernière est également le résultat des efforts de chacun, aussi le centre de secours de Lencouacq tient à rappeler et souligner l'activité indispensable des ASA DFCI de Cachen et Lencouacq en adressant ses remerciements aux deux présidents, Messieurs SPERANDIO Maurice et LABAT yves.

Pour nos sapeurs pompiers, l'activité prioritaire reste le secours à personne et les déclenchements de téléalarmes avec l'observation d'une lente mais inéluctable croissance dans ces domaines d'intervention.

De ce fait, en regard du volume de l'effectif actuel armant la caserne du bourg, la porte du centre reste grande ouverte aux personnes de bonne volonté !

En attendant, les personnels du centre de secours de Lencouacq vous adressent leurs meilleurs vœux à l'aube de cette nouvelle année tout en vous souhaitant « la santé avant tout ».



Diplôme

DAUBISSE-BRIERE Nicolas – Brevet des Collèges – Mention AB
BERNADET Clément – BTS Gestion Protection de la Nature

Numéros utiles

A LENCOUACQ :

Pompiers : 05 58 93 00 18
La Poste : 05 58 93 04 00
La Mairie : 05 58 93 04 27
Fax : 05 58 93 02 92
E-mail : mairie.lencouacq@wanadoo.fr
Le site : <http://lencouacq.levillage.free.fr>

A ROQUEFORT :

AMI : 05 58 45 52 65
Point Relais Emploi : 05 58 45 57 57
Communauté de Communes des Landes
d'Armagnac : 05 58 45 66 93
Mission locale Roquefort – Labrit :
05 58 05 75 75
Assistante sociale : 05 58 45 25 04

Gendarmerie : 05 58 45 76 39
CIAS des Landes d'Armagnac :
05 58 44 38 62 ou 05 58 45 58 85

Egalement,

Conseil Général des Landes, Direction
Solidarité départementale : 05 58 05 40 40
SINEL : 05 58 44 84 84
Assistante sociale du Conseil Général
Direction solidarité départementale :
05 58 45 25 04
IM'ÂGE (Information Multiples 3ème âge
du Conseil Général) : 0 800 400 404
Dépannage EDF : 0 810 333 440
Dépannage France Télécom : 1013
Frelons et guêpes : 05 58 51 03 19
SAMU : 15
POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17

Etat Civil au 21/12/2015

Décès :

- Laurette, Marie-Laure LUMALÉ née LAFITTE – le 27/11/2015
- Jeanne, Fernande VIGNOLLES née LAMOULIE – le 11/11/2015
- Solange BASCAULES – le 08/09/2015
- Charlotte DUBOS née DESCAT – le 07/09/2015
- Michèle PENE – le 21/04/2015
- Yvette MATHIO née CAPES – le 15/02/2015
- Carlos, Alberto LOPES DE JESUS – le 26/01/2015
- Héliier DUPOUY – le 20/01/2015

Naissance :

- Claude, Brayan PAIROYS – Parents : Thérèse NGO PEBGA – le 13/12/2015
- Zoé PONT-HAURIE – Parents : Kévin PONT-HAURIE et Marie DELPEUT – le 28/06/2015
- Maé, Eva FARBOS BERNADET – Parents : Jean-Pierre FARBOS et Claire BERNADET – le 01/06/2015
- Ambre BELALA – Parents : William BELALA et Hélène ROUTA – le 10/05/2015
- Orlane LEFEBVRE – Parent : Mélissa LEFEBVRE – le 22/04/2015

Le Maire, le Conseil Municipal,

Le Centre Communal d'Action Sociale

Vous souhaitent une bonne et heureuse année **2016**

Et vous convient à la cérémonie des Vœux de la municipalité

Le Samedi 9 Janvier 2016,

Dans la Salle des Fêtes à **19 h**